

### « Ce qui nous unit nous rend plus fort »



Chers Amis,

Que dire en cette période particulière que nous vivons? Rien. Inutile de jouer la « pythie de Delphes » surtout quand on ne maîtrise rien. Il me semble en effet difficile de rajouter des commentaires à ceux de tous les médias qui s'en donnent à cœur joie. Je ne puis que vous inciter à protéger vous et vos proches, par la vaccination qui devient un peu plus facile dans notre arrondissement. Et puis surtout, il faut garder l'espoir que nous puissions nous retrouver le plus tôt possible.

En ce qui concerne la FNACA du 15ème, nous restons optimiste et avons programmé toutes nos activités habituelles dès la rentrée de septembre, avec nos accueils les 1er et 3ème jeudis du mois au 69 rue Violet, notre Assemblée Générale début octobre durant notre semaine d'exposition à la Mairie. D'ici là passez de bons mois d'été et je vous dis à bientôt.

### Cérémonie commémorative du cessez-le feu en Algérie : 19 mars 2021

Cette année, comme toutes les manifestations républicaines, la Cérémonie en mémoire des camarades « morts pour la France » sur le sol Algérien s'est déroulée à minima, sans public.

Discours pour le 19 mars 2021 Comité d'Entente.

Que nous rappelle le 19 mars en cette triste période de pandémie qui dure depuis 12 mois ?

Ne pouvant pas tous être rassemblés ce matin comme nous l'avons fait depuis ces presque dernières 60 années, nous tenons toute fois à marquer l'évènement afin de rendre hommage aux 70 jeunes appelés du 15ème morts pour la France en terre d'Afrique. La plupart avaient 20 ans, avec des lendemains pleins de promesses. Nous, les survivants de ces heures sombres, tenons à honorer et à faire perdurer la mémoire de nos frères d'arme qui, fidèles aux institutions républicaines sont Morts pour la France. Leur mémoire porte des valeurs et impose le respect d'une histoire écrite avec leur sang. D'un trop rapide passage de l'enfance à l'adolescence, ils étaient le sel de la terre, le blé qui lève, promesse d'une fructueuse récolte. Foudroyés, avec pour seul soutien celui de leurs compagnons d'infortune. Sur chaque nom, un visage : celui du frère d'armes aux angoisses et espoirs partagés. Fidèles aux institutions de notre République, ces fils de France ont consenti l'ultime sacrifice. La guerre, ce mal qui déshonore le genre humain, conduit l'humanité tout entière à sa perte tant il détruit chez l'homme son cœur et sa bonté, et menace toujours sa dignité. Alors nous, Anciens Combattants, par-delà nos déchirures et nos blessures à l'âme, participants d'une guerre aux feux mal éteints, nous refusons que notre passé tombe dans l'oubli. C'est pourquoi nous devons continuer à rappeler aux nouvelles générations, ce que sont toujours nos valeurs. Elles se résument dans celles contenues dans la devise de notre République et l'amour de la Patrie. Vive le République, Vive la France.

Les participants à la cérémonie à minima: de gauche à droite, Me. IBLED, Mr. THOMAS, Me. DEROUARD, Mr. CANAL, Me. SILIN, Mr. GOUJON, Mr. RENSON, Me. DANIEL, Mr. ALBERO, Mr. SITBON.



Mr. G. Canal 1er adjoint au Maire et Mr. Albero Pt. Fnaca15



Remise de la Gerbe par Mr. ALBERO, Mr. DRILHON et Mr. THOMAS



NOS PEINES depuis la dernière parution.

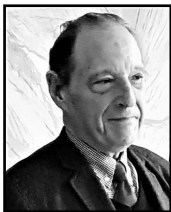
Michel MARLEUX nous a quittés en avril, et malgré le virus, nous avons pu l'accompagner, et entourer sa famille. Durant ses 28 mois de service militaire, il fit partie du 2ème régiment R.I. Dès sa libération, il adhéra à la FNACA.

Membre quasiment fondateur de notre FNACA15, il participa aux instances départementales et obtint le Diplôme d'honneur de porte-drapeau de la Fnaca. En 2019, Michel sera de nouveau honoré en recevant la médaille « Grand Argent » de la Ville de Paris. Apprécié de tous, il partageait pleinement la vie de notre association, où il fut remarqué par sa gentillesse, sa disponibilité, et son efficacité. N'oublions pas aussi qu'il fut un grand sportif consacrant sa vie à la lutte gréco-romaine et au cyclisme qu'il pratiqua avec son père et son frère pendant 40 ans. Nous ne l'oublierons pas et nous renouvelons à Consuelo son épouse nos plus sincères condoléances.

Nous avons appris aussi la disparition en 2020 de notre adhérent Michel GUICHARD. Nous présentons, avec un peu de retard, à sa famille nos sincères condoléances.

## CONSULTATIONS

Et n'oubliez pas que la Fnacal5 met à votre disposition deux services qui peuvent vous être utiles, grâce à nos deux adhérents que vous connaissez déjà.



Nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre ami Guy BELFOND pour toute aide dans la constitution de dossier administratif le lundi matin dans notre bureau de la Mairie. Prenez rendez-vous au 06 44 00 73 57

De plus nous vous rappelons qu'un de nos adhérents, « Notaire Honoraire » se propose de vous donner des conseils si vous rencontrez des difficultés dans vos problèmes de la vie courante. Pour ce faire, vous devez prendre contact avec Mme Evelyne ROY au 06 33 96 59 09 afin d'obtenir un rendez-vous.

## Douleur aiguë ou chronique : quelle différence ?

La douleur aiguë, qui signale la présence d'une lésion due à un traumatisme ou une affection, est limitée dans le temps et disparaît une fois la cause traitée. La douleur chronique, elle, s'installe dans la durée et ne disparaît pas forcément, une fois traité le problème à l'origine du symptôme.

### C'est toujours bon à savoir

## DES MÉTHODES DOUCES POUR S'APAIER

Yoga, méditation, sophrologie, hypnose... On ne doit rien s'interdire. Toutes ces activités qui peuvent être considérées comme des soins de support ont pour point commun de décentrer son attention en la reportant ailleurs que sur sa douleur. Elles utilisent également toutes la respiration afin de lâcher prise et d'alléger les tensions. La douleur fait en effet se contracter le patient, ce qui augmente ses souffrances. À chacun de trouver ce qui lui convient le mieux, quitte à les essayer toutes.



### John Snow, l'inventeur de l'épidémiologie

En s'intéressant aux facteurs environnementaux et sociaux liés au choléra sévissant à Londres en 1854, ce médecin anglais qui exerçait dans les quartiers pauvres devient le premier épidémiologiste. Il montre que le choléra ne se transmet pas par les miasmes mais par l'eau consommée par la population.

## 1937

### VIELLIR N'EST PAS UNE PUNITION ! IL EST GRAND TEMPS D'EN PRENDRE CONSCIENCE.

### La grippe Jonas Salk

### La fièvre jaune Max Theiler

L'observation des virus, grâce à l'apparition des premiers microscopes électroniques dans les années 1930, améliore les méthodes de mise en culture permettant l'émergence de plusieurs vaccins viraux. Ces derniers sont créés à partir de techniques de culture cellulaire en milieu synthétique, qui seront adoptées largement en Europe et aux États-Unis. C'est le cas pour ceux de la fièvre jaune et de la grippe dans les années 1930, suivis 20 ans plus tard, en 1954, par le premier vaccin injectable contre la poliomyélite.

### L'AGISME EST COMPARABLE AU RACISME AU SEXISME OU A L'HOMOPHOBIE ET EST CONDAMNÉ AU MÊME TITRE DANS LES TEXTES EUROPÉENS;

LE GOUVERNEMENT PROPOSE LE CONFINEMENT À POINTS



### IL FAUT AGIR CONTRE L'AGISME

**U**n octogénaire qui provoque un accident est décrit comme tel dans la presse. Pour un jeune qui entraîne un accident, l'âge n'est pas évoqué; pourtant les jeunes, bien plus que les personnes âgées, sont responsables des accidents de la route [...]. « La barrière de l'âge pour entrer et sortir de la fonction publique est discriminatoire [...] ». Par ces exemples, Michèle Delaunay\*, ancienne ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, entend dénoncer l'âgeisme, la discrimination à l'égard des personnes âgées. « Une canicule tue 3000 personnes âgées, c'est une statistique, explique encore Pascal Champvert, le président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées; en revanche, si elle tue 500 enfants, c'est choquant. C'est cela, l'âgeisme. » Ce phénomène est comparable au racisme, au sexisme ou à l'homophobie, et est condamné au même titre dans les textes européens.

**Et voici pour finir raconté par notre ami Gilbert HENRY :  
Ça trompe énormément mais cette arme ne tue pas.**



Dans la nature, proies et prédateurs développent chaque jour un arsenal un peu plus sophistiqué afin d'accroître leurs chances de survie. Par exemple pour repousser l'ennemi de nombreux insectes, en particulier des papillons, portent sur les ailes des dessins, les « ocelles » imitant les yeux des chouettes. L'efficacité de ces taches réside dans l'effet de surprise provoquée : le papillon aux ailes repliées dès l'approche de prédateurs, les ouvre brusquement et présente des yeux fixes qui entraînent le recul de l'agresseur. Les taches concentriques ressemblent plus ou moins à de vrais yeux. Chez certaines espèces, des ocelles s'irisent suivant la lumière. Outre la brusque frayeur qu'elles suscitent, les ocelles ont pour but, si le prédateur attaque de l'attirer loin des parties vitales : le bec de l'oiseau se plantera dans une partie qu'il estime vulnérable, l'œil ; en fait, seule l'aile porteuse du faux œil sera atteinte et non le corps. Le papillon sera certes abimé mais pourra repartir laissant l'oiseau surpris. La mante religieuse (connue pour manger son partenaire mâle dès l'acte sexuel accompli) dans la maîtrise de son art du camouflage, se met à ressembler à une fleur pour attirer ses proies. Elle n'a plus qu'à attendre que le dîner soit suffisamment proche pour saisir sa proie en une fraction de seconde.

L'art du camouflage militaire : C'est une discipline qui a pour objectif de vous soustraire à tous les moyens de détections qui sont employés par un adversaire. Il faut tromper l'œil de son ennemi en se fondant dans son environnement, en devenant quasi invisible sinon méconnaissable. Il convient par exemple d'accorder sa tenue au terrain. La France en Aout 1914 était très en retard dans ce domaine, arborant leurs pantalons et képis rouge. La section camouflage a été lancée dans l'armée française en 1915.

Un camoufleur Salomon Joseph pensait que des compétences artistiques étaient nécessaires pour concevoir ou construire un camouflage, créer des leurres et ainsi il s'est avéré nécessaire de s'appuyer sur les artistes cubistes. Guirand de Scévola l'a confirmé dans ses écrits : « J'avais pour déformer totalement l'objet employé les moyens que les cubistes utilisent pour le représenter, ce qui me permit par la suite d'engager dans une section quelques peintres aptes à dénaturer n'importe quelle forme. » Ainsi les artistes ont cherché à intégrer des objets colorés en trois dimensions sur une surface plane. Pour cela les techniques cubistes offraient la possibilité de représenter les objets vus sous divers angles tout en les intégrant à l'arrière-plan, notamment par l'usage idoine des couleurs. Sans perspective à point de vue unique, les volumes ressortent, quel que soit l'éclairage naturel.

Un des 3 ateliers de camouflage dépendant du 1<sup>er</sup> régiment du génie s'était installé à Chantilly en 1917 dans des baraquements spécialement construits sur la petite pelouse auprès de l'hippodrome. Jusqu'à 1.200 femmes mais aussi 200 prisonniers de guerre allemands et 200 travailleurs annamites avaient été embauchés pour peindre des toiles servant de protection visuelle des pièces d'artillerie et transport de troupes. L'ensemble des ateliers sortait chaque jour quatre kilomètres de ces rideaux de verdure artificielle. Leur principale fonction était de camoufler des routes sur lesquels l'ennemi avait des vues directes. A leur abri, les troupes passaient, invisibles. D'autres toiles servaient à recouvrir les tranchées, les abris, les canons etc..

Les techniques de leurres et de camouflage sont si nombreuses dans le domaine militaire ainsi que dans le règne animal que je n'ai pu les aborder que trop sommairement dans cet article. Ce sujet pourrait être complété dans un prochain bulletin.

Et voici ci-dessous le nom des gagnants de notre Tombola qui ont eu de la chance cette année. Malgré la pandémie ils ont pu retirer leurs gains au 61 rue Violet qui avait ouvert exceptionnellement pour eux.

M. VAN SCHIE  
Mme BORDRON  
M. LOPEZ  
Mme GERVAIS  
M. ZEITOUN  
M. PITARCH  
Mme BEAUDOT  
M. MARTINIE  
Mme GILLOT  
M. FERT  
M. BOUVET  
M. VIMARD  
Mme MARLEUX  
M. RONDEAU  
M. CASSAGNES  
M. DESIRE  
M. PINSON  
M. FLEURY  
M. NAIMO  
M. TISSEYRE  
Mme MORGENSTERN  
M. MOURY  
M. ROBERT  
M. ETIENNE  
M. DELEUZE  
M. SUHAS  
Mme BOUBLIN  
Mme TETU  
M. MAUHOURAT



**POISSON D'AVRIL CONFINÉ**



Pour la Tombola de 2022 la FNACA15 est heureuse de pouvoir vous montrer ce que sera l'un des lots !!!!!

Communication d'Evelyne ROY qui assume la lourde charge de gérer nos adhérents.



Malgré la COVID-19, nos adhésions et nos cotisations continuent à être perçues par courrier.

A ce sujet trois recommandations :

- 1- Votre chèque doit être de 25€ minimum ( montant de la Cotisation 2021) ou plus pour nos œuvres sociales.
- 2- Il doit être envoyé au nom FNACA15 au 61 rue Violet 75015 avant le 15 avril 2021
- 3- Joindre une enveloppe timbrée pour le retour de votre carte ceci afin d'éviter des rappels et des frais supplémentaires.